

Quelles mesures sanitaires pour les rassemblements chrétiens cet été ?

Si le passe sanitaire n'est pas obligatoire dans les lieux de culte, les organisateurs des événements chrétiens de l'été ont décidé de prendre la

question sanitaire à bras-le-corps, en s'adaptant et souvent en anticipant. Tour de France de ces rassemblements estivaux.

« Même Lourdes n'est pas sous passe sanitaire, cette affaire est un scandale total. » Ce 25 juillet, sur les réseaux sociaux, une poignée d'internautes s'insurge. La raison ? En Bretagne, les pèlerins du Grand Pardon doivent présenter un test PCR négatif de moins de 48 heures ou une attestation de vaccination pour entrer dans le sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan). Pour les fidèles qui ont oublié, des tests sont à disposition.

Pas de passe sanitaire dans les lieux de culte

Devant la basilique, des femmes à genoux qui refusent de fournir un justificatif prient en silence. Sur le trottoir d'en face, deux prêtres donnent la communion ou confessent d'autres croyants en colère. Si le 12 juillet, Emmanuel Macron a annoncé que le passe sanitaire entrerait en vigueur dans les lieux de loisir et de culture rassemblant plus de 50 personnes, le ministère de l'Intérieur a dès le lendemain affirmé que cette mesure ne s'appliquerait pas aux lieux de culte.

Alors comment expliquer que le sésame soit nécessaire au Grand Pardon ? « Ce n'est pas l'Église qui le demande mais la préfecture et on obéit », détaille Gwénaél Maurey, le recteur, auprès de France Bleu Armorique . Il reprend : « Ce serait très mal vu que Sainte-Anne-d'Auray devienne un cluster, on a déjà assez dégusté comme ça il y a un an. » 2 700 fidèles catholiques se sont néanmoins pliés à la demande de la préfecture.

Si Lourdes « n'est pas sous passe sanitaire », comme l'affirme l'internaute indigné, au sanctuaire, le doute plane. « Nous attendons que le Conseil constitutionnel tranche le 5 août sur la loi relative à la gestion de crise. Nous recevons ici un public fragile : les soignants et les bénévoles à leur contact vont-ils devoir présenter un passe sanitaire ? », s'interroge le service communication de Notre-Dame-de-Lourdes.

« En attendant, pour les fidèles qui viennent prier dans le sanctuaire, pas besoin de passe, c'est un lieu de culte, ouvert qui plus est. Un centre de dépistage y propose des tests antigéniques trois fois par semaine et chaque jour tous les salariés assistent à un brief Covid », précise-t-il en insistant sur la charte sanitaire de 60 pages mise en place il y a plusieurs mois dans ce haut lieu de pèlerinage qui devrait rassembler plusieurs milliers de croyants lors de l'Assomption du 12 au 17 août.

Des rassemblements contrôlés

« Un ou deux frères n'ont pas voulu se faire vacciner et ils ne pourront pas se joindre aux activités en groupe », signale depuis le monastère de Taizé en Saône-et-Loire le frère David. Après un an sans rencontre, la communauté œcuménique reprend ses activités estivales. Chaque semaine, 500 personnes participent aux prières communes ou aux ateliers de réflexion.

« En plus du rigoureux respect des gestes barrières, ceux qui logent sur place et qui participent aux rencontres doivent présenter un passe sanitaire. C'est une décision qui a été plutôt bien reçue. Il est possible de faire un test sur place », justifie frère David qui précise que le port du masque est obligatoire à l'extérieur aussi si plus de 10 personnes se regroupent.

Côté protestant, l'organisation du Grand Kiff qui fédère tous les 4 ans 1 600 jeunes a elle aussi été bouleversée. Après avoir été décalée d'un été, cette édition 2021 regroupe 500 jeunes au lycée agricole d'Albi du 29 juillet au 2 août. « Les participants sont répartis en 22 camps, par région, autonomes avec leur espace de douche, leur espace pour dormir », décrypte le pasteur Daniel Casou, responsable de la communication de l'Église protestante unie de France.

« Quelques manifestations en commun auront lieu sous le grand chapiteau mais elles seront millimétrées. Chaque région aura une zone délimitée avec un marquage au sol. Nous allons axer cette rencontre sur le thème de "La terre en partage" autour de la rencontre entre groupes régionaux. Il faut profiter de ce découpage pour renforcer ces liens entre régions. »

Si les rencontres s'avèrent plus modestes que les précédentes, ces rassemblements, même très contrôlés, redonnent le sourire aux organisateurs après une année blanche.

Si le passe sanitaire n'est pas obligatoire dans les lieux de culte, les organisateurs des événements chrétiens de l'été ont décidé de prendre la question sanitaire à bras-le-corps, en s'adaptant et souvent en anticipant. Tour de France de ces rassemblements estivaux.

L'augmentation des recours devant la justice est-elle le signe d'un système performant ou un ultime recours face à l'impossibilité de se faire entendre autrement ?

[Interview] Pas de chronomètre pour les appels au numéro national d'aide aux victimes, le 116 006 : la fédération d'associations France Victimes a été entendue par le gouvernement, qui voulait limiter les conversations à 6 et 9 min. Entretien avec sa porte-parole, Olivia Mons.

[Témoignage exclusif] Il s'en est fallu de peu pour que Guy Coponet soit lui aussi assassiné par les meurtriers du père Hamel. Malgré la disparition récente de son épouse, autre témoin du drame, le fidèle évoque une présence qui ne l'a jamais quitté.



https://medias.lavie.fr/api/v1/images/view/6102d618d286c21bc56b4725/width_1000/image.jpg

Au sanctuaire de Lourdes, en juillet 2021. Découvrez nos offres 100% numérique à partir de 1€ par mois sans engagement



<https://www.lavie.fr/img/img-pub-jaune.png>

par Publié Le 30/07/2021 à 11h37 I Mis à Jour Le 30/07/2021 à 11h37

